

209D1825
FR0000121253-DD1825

31 mars 2009

INFORMATION

Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

**LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST
ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

RUBIS

DECLARANT : SORGEMA, associé commandité
INSTRUMENT FINANCIER : Actions
NATURE DE L'OPÉRATION : Cession
DATE DE L'OPÉRATION : 20 mars 2009
DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION : 27 mars 2009
LIEU DE L'OPÉRATION : NYSE Euronext
PRIX UNITAIRE : 45,148 €
MONTANT DE L'OPÉRATION : 108 039,16 €

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes physiques concernées peuvent exercer leur droit d'accès aux données, et le cas échéant, les faire rectifier en s'adressant à la Direction des Emetteurs à l'AMF."